

# CRITERIUM FEDERAL Saison 2022-2023 (niveau départemental)

C'est une compétition individuelle ouverte aux licenciés « compétitions » qui se déroule :

le samedi pour les moins de 18 ans, à partir de 13:30  
le dimanche pour les plus de 18 ans, à partir de 09:00

**INSCRIPTIONS** : Attention ! Saisie obligatoire sur l'espace «Monclub» (voir procédure à suivre).  
Les inscriptions seront validées dès réception de règlement.

## Niveau départemental :

|                           |                                       |
|---------------------------|---------------------------------------|
| Les 15 et 16 OCTOBRE 2022 | Inscription pour le 23 septembre 2022 |
| Les 3 et 4 DECEMBRE 2022  | Inscription pour le 10 novembre 2022  |
| Les 28 et 29 JANVIER 2023 | Inscription pour le 6 janvier 2023    |
| Les 11 et 12 MARS 2023    | Inscription pour le 17 février 2023   |

## Niveau national/régional : inscriptions jusqu'au Jeudi 15 septembre 2022

Cette compétition comprend 1 catégorie «Elite» pour les adultes et 4 catégories pour les jeunes :

- \* - 9 et - 11 ans regroupés (filles et garçons)
- \* - 13 ans (filles et garçons)
- \* - 15 ans (filles et garçons)
- \* - 18 ans (filles et garçons)

Chaque catégorie comprend un nombre de tableaux déterminé par celui des inscriptions.  
Tous les tableaux se déroulent par classement intégral après poules de 3 ou 4 joueurs.

## Tarifs critérium saison 2022/2023 :

- Vétéran, senior..... 35,50 euros
- Junior, cadet, minime..... 19,00 euros
- Benjamin, poussin..... 16,50 euros

## Toute absence doit être signalée et justifiée :

- ☞ **Signalée** avant le début de la compétition : au plus tôt au Comité, au plus tard au juge arbitre concerné
- ☞ **Justifiée** par l'une des raisons suivantes : voyage scolaire, service national universel, décès (parents, fratrie), obligations professionnelles, blessure ou maladie. Obligatoire, le justificatif doit alors parvenir au Comité au plus tard dans la semaine suivant la compétition.

## Conséquences des absences :

- Article 19** :
- ☞ 1ère absence excusée et justifiée = maintien dans la division
  - ☞ 2ème absence excusée et justifiée = descente d'une division
  - ☞ 3ème absence = exclusion
  - ☞ 1ère absence excusée non justifiée = descente d'une division
  - ☞ 2ème absence excusée non justifiée = exclusion
  - ☞ Absence non excusée = exclusion et amende financière de 50 € facturée au club du joueur défaillant

# **PROCEDURE D'INSCRIPTION AU CRITERIUM FEDERAL** **SUR L' ESPACE «MONCLUB»**

1. Accéder à votre espace club en suivant le lien ci-dessous et en l'enregistrant dans vos favoris :  
<https://monclub.fftt.com/login/>
2. Dans la rubrique «Sportif», cliquer sur «Engagements »
3. Accéder à l'écran ci-après et cocher les joueurs suivant les catégories proposées (filtre). La licence **doit être validée** avant tout engagement.
4. Enregistrer.
5. Envoyer votre règlement en joignant impérativement le récapitulatif administratif et financier reçu avec la circulaire administrative en juin.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN  
12, place des halles Saint Louis – 56100 LORIENT – Tél. 02 97 21 51 13  
Email : [cd56tt@gmail.com](mailto:cd56tt@gmail.com)  
SIRET : 398540252 00028